

## II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET  
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE  
Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2014/C 83/01)

Date d'adoption de la décision	22.1.2014
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.33344 (2013/NN)
État membre	Pays-Bas
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Projecten groothandelssector
Base juridique	La base juridique de la mesure est définie à l'article 7 de la décision de mise en place du Conseil des produits de la pêche (Bulletin des Lois et des Décrets royaux 2003, n° 253) sur la base de l'article 126, paragraphe 1, premier alinéa, de la loi d'organisation industrielle (loi du 27 janvier 1950, publiée dans le Bulletin des Lois et des Décrets royaux K 22, dont la dernière modification est entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2011 et est publiée dans le Bulletin des Lois et des Décrets royaux 2010 n° 840.) (Artikel 7 van het Instellingsbesluit van het Instellingsbesluit Productschap Vis (Staatsblad 2003, nummer 253) gebaseerd op artikel 126, eerste lid, van de Wet op de bedrijfsorganisatie (wet van 27 januari 1950 gepubliceerd in Staatsblad K 22, laatste wijziging van is met ingang van 1 januari 2011 in werking getreden welke is gepubliceerd in Staatsblad 2010, 840.)
Type de la mesure	Régime d'aide
Objectif	L'objectif de ce régime est d'améliorer les connaissances au sein des entreprises et parmi les travailleurs et les employeurs, par la recherche et le développement, ainsi que par des actions d'éducation et d'information, afin de permettre le développement à long terme du secteur du commerce de poisson.
Forme de l'aide	Services subventionnés
Budget	Variable
Intensité	100 %
Durée	Jusqu'au 11 octobre 2021
Secteurs économiques	Pêche maritime

Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Productschap Vis Postbus 72 2280 AB RIJKSWIJK Pays-Bas
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	22.1.2014
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.33348 (2013/NN)
État membre	Pays-Bas
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Algemene vispromotie
Base juridique	La base juridique de la mesure est définie à l'article 7 de la décision de mise en place du Conseil des produits de la pêche (Bulletin des Lois et des Décrets royaux 2003, n° 253) sur la base de l'article 126, paragraphe 1, premier alinéa, de la loi d'organisation industrielle (loi du 27 janvier 1950, publiée dans le Bulletin des Lois et des Décrets royaux K 22, dont la dernière modification est entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2011 et est publiée dans le Bulletin des Lois et des Décrets royaux 2010 n° 840.) (Artikel 7 van het Instellingsbesluit van het Instellingsbesluit Productschap Vis (Staatsblad 2003, nummer 253) gebaseerd op artikel 126, eerste lid, van de Wet op de bedrijfsorganisatie (wet van 27 januari 1950 gepubliceerd in Staatsblad K 22, laatste wijziging van is met ingang van 1 januari 2011 in werking getreden welke is gepubliceerd in Staatsblad 2010, 840.)
Type de la mesure	Régime d'aide
Objectif	La mesure vise à contribuer aux coûts des activités de promotion en faveur du secteur de la pêche dans son ensemble.
Forme de l'aide	Services subventionnés
Budget	Variable
Intensité	Le taux maximal annuel du prélèvement applicable au fournisseur individuel peut varier en fonction de la quantité de poisson livrée, achetée ou parvenue physiquement aux Pays-Bas.
Durée	Jusqu'au 9 octobre 2021
Secteurs économiques	Pêche maritime
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Productschap Vis Postbus 72 2280 AB RIJKSWIJK Pays-Bas
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	25.07.2013
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.36500 (2013/N)

État membre	Espagne	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Recapitalisation and Restructuring of Banco Gallego S.A.	
Base juridique	1. Ley 9/2012, de 14 de noviembre, de reestructuración y resolución de entidades de crédito. 2. Acuerdo de la Comisión Rectora del Fondo de Reestructuración Ordenada Bancaria, de 30 de julio de 2012, por el que se detallan los criterios y condiciones a los que se ajustará su actuación en los procesos de reforzamiento de los recursos propios de entidades de crédito en el ámbito de la asistencia financiera europea para la recapitalización. 3. Memorando de Entendimiento sobre condiciones de política sectorial financiera.	
Type de la mesure	Aide ad hoc	Banco Gallego, S.A.
Objectif	Remède à une perturbation grave de l'économie	
Forme de l'aide	Autres	
Budget	Budget global: EUR 866,9 (millions)	
Intensité	—	
Durée	30.07.2013 - 31.12.2015	
Secteurs économiques	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Fondo de Reestructuración Ordenada Bancaria Ministerio de Economía y Competitividad C/ General Perón, 38-17ª planta Paseo de la Castellana, 162-Madrid 28071	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	04.02.2014	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.37150 (2013/N)	
État membre	République tchèque	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Zásady, kterými se stanovují podmínky pro poskytování dotací na zmírnění škod způsobených povodněmi na rybách v červnu roku 2013	
Base juridique	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Zásady, kterými se stanovují podmínky pro poskytování dotací na zmírnění škod způsobených povodněmi v červnu roku 2013</li> <li>2) Zákon č. 99/2004 Sb., o rybníkářství, výkonu rybářského práva, rybářské strážní, ochraně mořských rybolovných zdrojů a o změně některých zákonů (zákon o rybářství), ve znění pozdějších předpisů</li> <li>3) Vyhláška č. 197/2004 Sb., k provedení zákona č. 99/2004 Sb., o rybníkářství, výkonu rybářského práva, rybářské strážní, ochraně mořských rybolovných zdrojů a o změně některých zákonů (zákon o rybářství), ve znění pozdějších předpisů</li> <li>4) Usnesení vlády č. 548 ze dne 24. července 2013, k řešení zmírnění škod způsobených na státním vodohospodářském majetku, zemědělském a lesním majetku v důsledku povodně v červnu 2013</li> <li>5) Zákon č. 218/2000 Sb., o rozpočtových pravidlech a o změně některých souvisejících zákonů, ve znění pozdějších předpisů</li> </ol>	

Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Compensation de dommages causés par des calamités naturelles	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: CZK 50 (millions) Budget annuel: CZK 50 (millions)	
Intensité	70 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2014	
Secteurs économiques	Pêche et aquaculture	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministerstvo zemědělství Těšnov 17, 117 05 Praha 1	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	20.01.2014	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.37339 (2013/N)	
État membre	Danemark	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Ændring af «Energiteknologisk Udviklings- og Demonstrationsprogram»	
Base juridique	Lov nr. 555 af 6. juni 2007 om et Energiteknologisk Udviklings- og Demonstrationsprogram, lov nr. 1606 af 22. december 2010 om ændring af lov om et Energiteknologisk Udviklings- og Demonstrationsprogram og lov om statstilskud til dækning af udgifter til kuldioxidafgift i visse virksomheder med et stort energiforbrug	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Recherche et développement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: DKK 2 616 (millions)	
Intensité	100 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2015	
Secteurs économiques	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Energistyrelsen Amaliegade 44, 1256 København K, Denmark	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	04.02.2014	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.37510 (2013/N)	
État membre	Allemagne	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Sachsen: Massnahmen zur ökologischen Bewirtschaftung von Teichen	
Base juridique	— Förderrichtlinie Agrarumweltmaßnahmen und Waldmehrung, Teil A. flächenbezogene Agrarumweltmaßnahmen (RL AuW/2007, Teil A:UM, Maßnahmen T1 bis T5) — Sächsische Haushaltsordnung	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	—	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 15,4 (millions) Budget annuel: EUR 2,2 (millions)	
Intensité	100 %	
Durée	jusqu'au 31.12.2020	
Secteurs économiques	Pêche et aquaculture	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Sächsisches Landesamt für Umwelt, Landwirtschaft und Geologie Pillnitzer Straße 3, 01326 Dresden	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

Date d'adoption de la décision	04.12.2013	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.37541 (2013/N)	
État membre	France	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aide à l'investissement dans les exploitations viticoles	
Base juridique	— articles L. 621-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime — articles L. 1511-1 et suivants du code général des collectivités territoriales	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Investissements dans les exploitations agricoles	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: EUR 6 (millions) Budget annuel: EUR 6 (millions)	
Intensité	40 %	
Durée	01.01.2014 - 31.12.2014	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	

---

Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 3 rue barbet de jouy 75349 paris 07
Autres informations	—

---

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>.

---